

Yves Cottier
Rue Jean-Jacques Rousseau 4
1800 Vevey

Madame, Monsieur,

En vous remerciant de votre engagement contre le
projet intenté de parking, je vous adresse cet article
de presse du 27.05.1932.

Il vous aura sans doute été utile !

Yves Cottier

Urbanisme et circulation

Tout le monde, aujourd'hui, parle d'urbanisme. C'est un mot nouveau qui plaît et qui pose son homme, qui lui donne un air connaisseur et entendu.

Prenons garde aux apôtres de cette religion nouvelle qui vous bouleverseraient une ville sans tenir compte d'une foule de contingences primordiales.

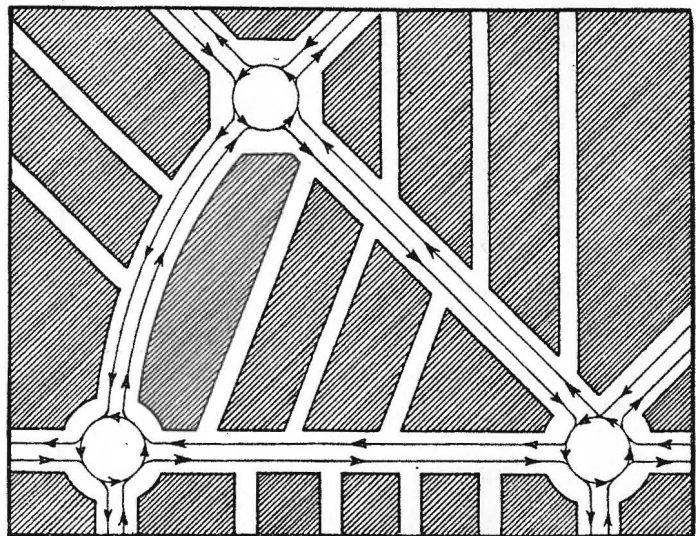
L'urbanisme est, sans doute, une science intéressante, mais il faut l'appliquer avec mesure et une parfaite compréhension de la localité intéressée. Plus qu'en tout autre domaine, l'urbanisme doit faire la part de la tradition, de la physionomie réelle d'une ville.

Au moment où, à Vevey, se dessinent plusieurs rélargissement de rues, s'ouvrent de nouvelles artères, il est tout indiqué de parler d'urbanisme et de circulation.

En ce domaine comme en d'autres, il est bon de fixer quelques lignes maîtresses, quelques grands principes hors desquels il n'y a qu'incohérence et vaines parloles.

Ces principes, admis dans toutes les villes à trafic important, sont à la base des règlements modernes de circulation. Ils ont fait leurs preuves et représentent le résultat de nombreuses expériences en la matière. Nous devons nous borner à indiquer les principaux en les illustrant du cliché ci-dessus, publié par l'intéressante Revue du T. C. S. :

1. C'est une erreur que de vouloir faire toutes les rues également larges. Selon les quartiers et la circulation, les unes seront engorgées tandis que d'autres représenteront de la place gaspillée. Donc, de larges artères pour y canaliser la grande circulation, dans les deux sens, et des rues plus étroites de quartiers, où les piétons auront la paix.



- 2. Eviter les croix entre les rues secondaires et les artères principales, causes nombreuses d'accidents. Chercher plutôt des croisements en Z qui obligent les automobilistes à la prudence. Notre dessin montre ce qui se fait dans toutes les villes modernes à ce sujet.
- 3. Les grandes artères doivent former un réseau complet, se correspondre les unes aux autres. Il faut qu'aux extrémités de chaque grande ligne on passe à d'autres grandes lignes, directement, sans qu'on soit obligé d'emprunter des rues de rattrape.
- 4. Les vieux quartiers peuvent garder leurs rues historiques, interdites à la circulation ou à sens unique. Les personnes qui désirent les visiter pourront toujours le faire à pied, et ce sera autant de gagné pour les commerçants.

- 5. Les grandes artères doivent se rejoindre à des carrefours, où la circulation est réglée par giratoire.
- 6. Ne pas croire que la prospérité d'un magasin dépend du nombre des autos qui passent, et que jour, devant lui : ce sont les piétons qui achètent, non les automobilistes pressés.
- 7. Il faut que les indicateurs de direction permettent facilement à toute la ville d'aller dans toute la ville.
- 8. Aménager des « places vertes » à l'abri des poussières d'auto, si possible loin du bruit des dangers de la route.
- 9. Le sens unique augmente la vitesse des véhicules, le double sens appelle la prudence.
- 10. Une bonne disposition des rues, des indicateurs précis et bien placés, remplacent plusieurs agents de police.

Office communal d'Orientation professionnelle

Hôtel de Ville, Salle 4 (1^{er} étage).

Le Bureau est ouvert : lundi de 17 à 18 heures, jeudi de 20 à 21 heures.

Cet Office est à la disposition des parents pour leur fournir tous renseignements concernant les professions masculines et féminines, en particulier sur :

- a) les aptitudes requises par les diverses professions ;
- b) les conditions d'apprentissage et les perspectives d'avenir pour chaque métier ;
- c) les contrats d'apprentissage ;
- d) les cours professionnels à suivre par les apprentis et les exigences de l'examen de fin d'apprentissage ;
- e) les programmes et les conditions d'admission aux Ecoles professionnelles ;
- f) les bourses et les subsides accordés aux apprentis ;
- g) les places d'apprentis disponibles, etc.

Les employeurs trouveront à cet Office un choix d'adresses de jeunes garçons et de jeunes filles désireux de faire un apprentissage.

Quelques places d'apprentis sont encore disponibles chez plusieurs maîtres d'état de la ville.

Office communal de Placement

OFFRES DE PLACES		mécaniciens	5
Bonne à tout faire	1	monteurs-appareilleurs	3
DEMANDES DE PLACES		ferblantiers-couvreurs	2
boulangers	1	horlogers et bijoutiers	2
bouchers	1	employés de comm.,	8
cavistes	1	chauffeurs	3
coiffeurs	1	dessinat.-architectes	1
fourreurs	1	dessinateurs tech.	1
cordonniers	2	peintres-décorateurs	1
maroquinsiers	1	<i>Personnel féminin :</i>	
peintres et plâtriers	2	couturières	1
manœuvres et s. profes.	55	repasseuses-lingères	2
menuisiers	1	auxiliaires reliure	6
ébénistes	1	vendeuses	1
lithographes, reporters-conducteurs, graveurs	5	lessiveuses	3
relieurs	1	cuisinières	3
mouleurs	1	femmes de ménage	10
nickelateurs-polisseurs	1	femmes de chambre	2
serruriers bâtiment et mécanique	3	jeune bonne	1

S'adresser à l'Office communal de Placement, rue du Lac 2, Hôtel de Ville, 1^{er} étage. Téléphone 89. Officiellement gratuit. Ouvert de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 heures. Les employeurs nous obligeraient en nous signalant les places vacantes.

Concert du Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux

Nous attirons l'attention du public veveysau sur le splendide concert que donnera samedi soir le Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux. La réputation de ce phalange de chanteurs d'élite n'est plus à faire : on a souvent des merveilleuses auditions qu'elle donna, il y a quelques années, en notre salle du Casino.

Le programme, intitulé l'Age d'or de l'opéra français comprend une sélection des plus belles œuvres de La Gluck et Rameau.

Le Chœur s'est assuré la collaboration de l'Orchestre de la Suisse romande et de solistes de valeur. Le concert sera dirigé par H. Lang.

Pharmacie de Service

Mlle MOREL, Rue d'Italie 2. Téléphone 419. du samedi 28 mai au samedi 4 juin.

Editeur responsable : Louis Chenux, Secrétaire municipal, Vevey.



ROYAL - PALACE - VEVEY

Le film que l'on va voir

Méphisto !

Le formidable film policier à épisodes d'Arthur Bernède, l'auteur de Belphégor, avec René Navarre, joué en une seule séance 1004

Perfex

Crème pour chaussures la bonne marque suisse

110-7

Café du Vignoble et des Sports

Samedi dès 20 h. et Dimanche dès 14 h.

GRAND BAL en plein air

GRANDE KERMESSE par l'AMICALE Orchestre THONNEY renforcé

Cantine couverte - Jeux de boules Jeux de quilles - Bière Friedberg Vin de Chardonne - Consommations de 1^{er} choix.

Le tenancier : Alfred REY